

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 04-09/2025**

Objet : Vote du budget primitif 2025 Locaux Professionnels – M4.

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six mars à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – BARRE Damien.

Excusés : Néant

Absents : PHILIBERT Carine.

Procuration : Néant

Jean-Marie WOZNIAK a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ◆ Vu le compte de gestion et le compte administratif 2024 et l'affectation du résultat,
- ◆ Vu la présentation en commission finances du 5 mars 2025,

Considérant que, les propositions budgétaires pour les locaux professionnels 2024 sont constituées notamment :

Dépenses de fonctionnement : Entretien des bâtiments, assurances, taxes foncières, intérêt d'emprunts, déficit de fonctionnement reporté, virement à la section d'investissement et amortissements.

Recettes de fonctionnement : Loyers, cautions, subvention du budget communal et amortissements.

Dépenses d'investissement : Capital des emprunts, petits travaux, acquisition d'un fonds de commerce, cautions, déficit d'investissement reporté et amortissements.

Recettes d'investissement : Virement de la section de fonctionnement, cautions et amortissements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif Locaux Professionnels – M4 pour l'année 2025 comme suit :

INVESTISSEMENT

DEPENSES	87 786.66 €	RECETTES	87 786.66 €
001	15 286.66 €	10	15 286.66 €
020	2 000.00 €	16	800.00 €
16	30 800.00 €		
20	30 000.00 €		
21	1 500.00 €		
Ordre	8 200.00 €	Ordre	71 700.00 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	87 285.00 €	RECETTES	87 285.00 €
011	7 154.00 €	75	14 700.00 €
65	1 000.00 €	77	64 385.00 €
66	6 431.00 €		
022	1 000.00 €		
Ordre	71 700.00 €	Ordre	8 200.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du conseil municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 27 mars 2025

Le Maire
Fabrice LARUE

Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK

